

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 28 (1936)
Heft: 12

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de moins de 100 km. représente une proportion plus élevée sur l'ensemble des transports. C'est précisément ce qui complique à un tel point la situation des chemins de fer en Suisse.

Mouvement ouvrier.

METALLURGISTES ET HORLOGERS. Quelques ouvriers de la Fabrique Dornier S. A., Altenrhein, furent lock-outés parce qu'ils ont élevé une protestation contre un système de travail à l'accord. Tous les ouvriers se solidariserent avec cette protestation en cessant le travail le 10 novembre. Le conflit se termina par la victoire des ouvriers. Le système contesté de salaire de base fut remplacé par un autre fondé sur la durée du travail. Le travail reprit le 27 novembre.

Les ouvriers des entreprises de *bijouterie et de boîtes de montres* de Genève, au nombre de 300, se sont mis en grève le 14 novembre, parce que les patrons refusaient de conclure un contrat collectif avec la fédération des ouvriers sur métaux et horlogers. Il fut possible de mettre fin au conflit après quelques jours de grève ensuite de l'intervention de l'Office de conciliation. Les ouvriers ont obtenu un contrat collectif et des augmentations de salaires.

En revanche, la grève des ouvriers de la *Manufacture genevoise de boîtes de montres*, commencée le 16 novembre, n'est pas encore terminée. Les ouvriers revendiquent également la conclusion d'un contrat collectif. Une première question, relative au paiement de salaires arriérés a été réglée devant l'Office de conciliation. La manufacture de boîtes de montres s'étant déclarée d'accord de payer sans réserves les salaires dûs. La grève continue pour l'obtention du contrat collectif.

FEDERATION DU TEXTILE. Les tisserands de la fabrique de bas SILVA S. A., à Lichtensteig s'étaient mis en grève le 13 juillet dernier pour se défendre contre les vexations continuelles de la direction. La fabrique engagea quelques briseurs de grève. La fédération des ouvriers du textile entreprit avec succès le boycottage de la fabrique en obtenant l'appui des principaux clients de l'entreprise. Le conflit vient enfin de se terminer par une entente après plusieurs échecs, devant l'Office de conciliation. La lutte a fait du tort aux deux parties. Elle s'est terminée par la reconnaissance sans restriction de l'organisation syndicale.

Bibliographie.

L'Organisation internationale du travail. 54 pages. 50 ct. suisses. Genève 1936.

Excellente petite brochure illustrée qui donne une impression succincte mais complète de l'œuvre de Genève. Très recommandée pour la propagande.

L'Organisation internationale du travail. Ce qu'elle est, ce qu'elle fait. 179 pages. Genève 1936.

C'est sans doute l'ouvrage le plus clair, le plus complet qui ait été écrit sur l'œuvre du Bureau international du travail, sur ses origines et sa constitution, de même sur tout ce qui a été accompli durant les 15 premières années de sa fructueuse activité. Lire cet ouvrage si élégamment écrit est un plaisir et c'est obtenir en même temps une vue d'ensemble aussi complète que possible. Ce petit livre devrait être répandu dans toutes les écoles secondaires et techniques, du moins remis à tous les étudiants de l'enseignement supérieur et aux maîtres de l'enseignement secondaire.